

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne recherche

# un(e) chargé(e) de mission patrimoine naturel.

CATÉGORIE B **GRADE Technicien** TITULAIRE de la fonction publique ou le cas échéant CONTRACTUEL.

# TERRITOIRE ET CONTEXTE

#### .....

#### Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Territoire rural, de moyenne montagne, situé à cheval sur les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme et au cœur de l'Auvergne, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est le plus grand de France métropolitaine.

Il se distingue par de **nombreux patrimoines** naturels, paysagers et culturels remarquables et fragiles :

- un volcanisme exceptionnel, tant dans la diversité de ses formes que de son étalement géographique
- 3 massifs montagneux : Chaîne de Puys, Massif du Sancy, Massif du Cantal
- 5 grands paysages qui organisent le territoire en régions naturelles:
  - . les Monts Dômes, ponctués par les 80 cratères de la Chaîne des Puys
  - . les reliefs accentués des Monts Dore
  - . les grands espaces du Cézallier
  - . le plateau verdoyant de l'Artense, la seule région non volcanique du Parc
  - . l'imposant stratovolcan cantalien
- une mosaïque de milieux naturels, notamment forestiers (1/3 du Parc) et prairiaux (240 000 ha)
- 60% du territoire reconnu pour le haut intérêt de sa biodiversité et près de 200 sites naturels remarquables
- des ressources aquatiques de qualité : 3 400 km de cours d'eau, de multiples lacs naturels, de tourbières et zones humides (240 dans le Cézallier et l'Artense)
- une culturel traditionnelle vivante : architecture ancienne en pierre volcanique, patrimoine historique et immatériel riche, savoir-faire propres et produits reconnus (fromages, salaison, eaux minérales, gentiane, pierre volcanique...).

# Chiffres clés

Surface: près 400 000 hectares Taille: 120 km du Nord au Sud Altitudes : de 400 à 1886 mètres Collectivités: 147 communes, 12 groupements de communes Acteurs locaux: environ 90 000 habitants



# .....

#### Le projet du territoire

Le territoire est actuellement classé en « Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne » de 2013 à 2028. Sa charte constitue le projet de territoire adopté par les Communes et leurs groupements, les Départements, la Région, ainsi que l'État.

Au regard des enjeux locaux, elle prévoit des mesures et principes en faveur, à fois, de la préservation des paysages et milieux naturels remarquables, ainsi qu'au développement économique et culturel durable du territoire. Visant la préservation et valorisation des patrimoines du territoire, la charte en vigueur du Parc traite du lien culturel et social, du cadre de vie et des activités économiques du territoire. Au regard de 3 orientations, les élus des collectivités et l'Etat s'engagent à œuvrer en faveur d'une gestion concertée et durable du territoire en fonction des enjeux locaux.

#### 

#### La gestion du Parc

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est géré par un **syndicat mixte**. Établissement Public de Coopération Intercommunale, il regroupe les 147 communes du territoire et leurs principaux groupements. Adhèrent également le Conseil régional d'Auvergne Rhône-Alpes, ainsi que les Conseils départementaux du Cantal et du Puy-de-Dôme.

Ces collectivités ont toutes approuvé la charte du Parc, le projet du territoire du Parc, où elles s'engagent à mettre en œuvre des mesures et à respecter des principes qu'elles se sont fixés en faveur de la préservation des patrimoines du Parc et de la valorisation d'activités durables du territoire.

Géré par des élus et doté d'une équipe pluridisciplinaire, le Syndicat mixte du Parc a des rôles multiples :

- > aider les collectivités locales à mettre en œuvre ses mesures et principes (prestations de gestion de sites naturels à enjeux, accompagnement de projets notamment d'urbanisme, avis simples rendus sur de nombreux projets, veille à la cohérence et la coordination d'actions de partenaires...)
- > entraîner les habitants et les socioprofessionnels dans cette même dynamique :
  - . sensibiliser les publics aux valeurs du développement durable et de la charte (respect, proximité, mesure, solidarité...)
  - . conseiller les porteurs de projets
  - . inciter à valoriser durablement l'environnement et les patrimoines dans le cadre de projets novateurs et exemplaires.
  - . coordonner et fédérer des acteurs autour de problématiques et de projets communs...

Les thématiques traitées sont variées : éducation, culture, urbanisme, biodiversité, agriculture, tourisme et activités de pleine nature, gestion forestière, exploitation des ressources du sous-sol, conciliation des usages, gestion de la fréquentation, aménagement et valorisation de sites naturels...

Le Syndicat mixte dispose d'une équipe d'environ 50 agents, répartis sur 2 sites : Montlosier dans le Puy-de-Dôme (siège administratif) et Murat dans le Cantal.

# **CONTEXTE DE L'OFFRE**

Le syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne gère 8 sites Natura 2000 classés au titre des Directives Habitat-Faune-Flore et Oiseaux et 5 Espaces Naturels Sensibles (ENS). Ils portent pour partie sur les grands massifs du Parc et sur des milieux aquatiques plus ponctuels comme des lacs, tourbières et zones humides. Leur classement traduit la présence d'espèces et d'habitats rares et menacés à l'échelle européenne pour lesquels le territoire a une responsabilité forte. Ces sites se superposent avec d'autres outils de protection comme les réserves naturelles nationales ou régionales ou des APPB.

Le SMPNRVA recrute un(e) chargé(e) de mission « **patrimoine naturel** » pour l'appuyer dans l'animation des sites Natura 2000 Cézallier et de l'ENS lac Servières, ainsi que dans la conduite d'études naturalistes sur plusieurs sites Natura 2000 et ENS. L'ensemble de ces sites patrimoniaux regroupent principalement des espèces et habitats d'intérêts concernant des zones humides, des lacs, des pelouses et prairies montagnardes.

Ce recrutement s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation du service « Patrimoine naturel » qui conduit notamment à une évolution des missions du chargé de mission actuellement en charge de l'animation de ces sites.

La personne recrutée intégrera l'équipe « Patrimoine naturel ».

# **MISSION ET OBJECTIFS ASSIGNES**

Placé(e) sous l'autorité du Directeur du Parc et de la direction du pôle « Patrimoine naturel », le (la) chargé(e) de mission aura pour missions de :

# 1- Animer le site Natura 2000 du Cézallier (30% du temps)

- > Mise en œuvre des actions du document d'objectif ;
- > Réalisation ou encadrement des diagnostics / expertises écologiques, suivi de prestations ;
- > Participation à l'animation agro-environnementale (déploiement et suivi des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC));
- > Montage et suivi d'études complémentaires ;
- > Contribution aux évaluations des incidences ;
- > Animation, sensibilisation des acteurs locaux, communication sur les actions mises en place ;

- > Organisation et animation du comité de pilotage et d'autres réunions potentielles ;
- > Suivi technique, administratifs et financier: demandes de subvention, paiement, marchés publics, tableau de bord des actions et rapport d'activités annuel.

# 2- Animer le site Espace Naturel Sensible du lac de Servières (30% du temps)

- Mise en œuvre des actions du plan de gestion ;
- > Réalisation ou encadrement de diagnostics / expertises écologiques, suivis de prestations ;
- > Participation à l'animation agro-environnementale ;
- > Réalisation de l'animation, la sensibilisation des acteurs locaux, la communication sur les actions mises en place ;
- > Organisation et animation du comité de pilotage et groupes thématiques ;
- > Suivi technique, administratifs et financier: demandes de subvention, paiement, marchés publics, tableau de bord des actions et rapport d'activités annuel.

# 3- Réaliser des études naturalistes sur plusieurs sites Natura 2000 et ENS (40% du temps)

- > Réalisation des diagnostics / expertises écologiques ; saisie des données dans Géonature
- Mise en place de méthodes et protocoles adaptés ;
- > Analyse des résultats et rédaction des rapports de synthèse, et proposer des mesures de gestion en cohérence avec les objectifs du site et des enjeux identifiés ;
- > Collaboration avec le monde de la recherche et les réseaux naturalistes régionaux et nationaux.

#### 4- Missions transversales

- > Participation à la coordination des politiques publiques sur le territoire dans le domaine d'activité ;
- > Contribution à la réflexion et aux projets transversaux du PNR.

# **PROFIL RECHERCHE**

**Formation :** formation supérieure dans les domaines de l'écologie, la gestion des espaces naturels et de la gestion de projet ou équivalent (A partir de bac + 3)

**Expérience :** 3 ans souhaités. Une expérience professionnelle dans la mise en œuvre de gestion de site sera appréciée.

# Compétences requises :

- > connaissances dans l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales et les grandes politiques publiques environnementales ;
- > connaissances des enjeux de préservation des habitats naturels concernés : lacs, zones humides, prairies et pelouses :
- > connaissances naturalistes en écologie des écosystèmes lacs, zones humides et montagnards ;
- > expérience en conduite de projet, gestion de site ;
- > connaissance et expérience en écologie et détermination des odonates, lépidoptères et oiseaux (orthoptères serait un plus) ;
- > maîtrise des outils bureautique, géomatique (Qgis)
- > savoir utiliser les méthodes d'échantillonnage et mettre en place des protocoles scientifiques ;
- > savoir utiliser des guides de détermination ;
- > capacités d'expertise, de vision stratégique et prospective, d'analyse et de synthèse
- > capacités de conduite de projets, réunions et médiation ;
- > capacités rédactionnelles et de communication
- > sens du travail en équipe pluridisciplinaire
- > sens de la négociation, du dialogue, de l'écoute et aptitude à travailler avec les élus
- > permis B indispensable.

# **INFORMATIONS ET CONDITIONS PRATIQUES**

**Temps de travail :** 35h par semaine, récupération des heures supplémentaires

Rémunération : selon expérience et statut + régime indemnitaire + participation prévoyance + CNAS.

Entretiens : à prévoir le 27 janvier 2022

Basé: Siège du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (Montlosier, 63970 Aydat)

Déplacements : fréquents sur le territoire et occasionnels à l'extérieur.

Poste à pourvoir : idéalement mi-février 2023

Contacts et renseignements au Syndicat mixte du Parc :

Xavier Jaladon / coordonnateur Eau/ENS T 04 73 65 64 33 I M xjaladon@parcdesvolcans.fr

# **CANDIDATURE**

Envoyer **CV** et **lettre de motivation** (et d'éventuelles autres pièces)

avant le 19/01/2023

à l'attention du Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

de préférence en utilisant le formulaire proposé sur l'offre en ligne sur le site du Parc (accessible depuis cette page <a href="https://www.agir.parcdesvolcans.fr/offres-emplois-stages">https://www.agir.parcdesvolcans.fr/offres-emplois-stages</a>),

Sinon, par mail: xjaladon@parcdesvolcans.fr